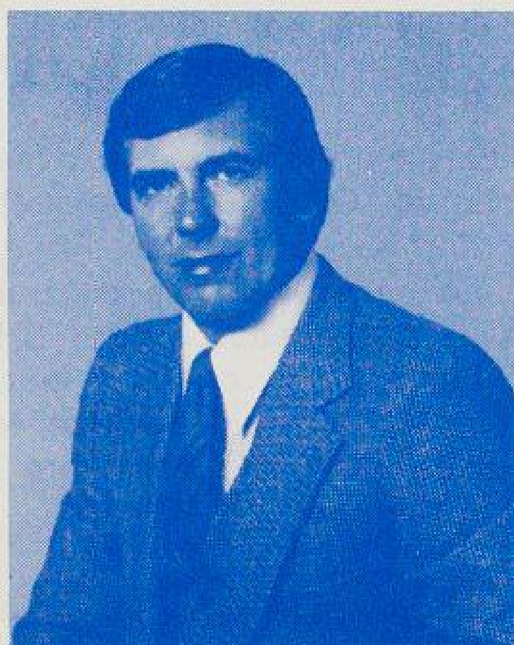
REPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTE — EGALITE — FRATERNITE
ELECTIONS LEGISLATIVES DES 14 ET 21 JUIN 1981 - 7e CIRCONSCRIPTION
COMMUNE DE MARSEILLE — 3e ARRONDISSEMENT ET 4e PARTIEL

FAVORABLE MAJORITE PRESIDENTIELLE ELARGIE AU CENTRE



CANDIDAT

Henri ROCHE

Né le 24 avril 1934 à Marseille - 47 ans - Marié, 5 enfants - Parents de la Belle-de-Mai (avenue Nord du Petit-Lycée) - Enfant du quartier (des Chutes-Lavie) - Exerçant la profession de Responsable des Ventes (Cadre) - A participé à la Campagne de Suez - A combattu pendant les événements d'Algérie dans la 5e Compagnie de Protection (Marine Nationale), plus particulièrement en ORANIE.



SUPPLEANT

andré SARTI

Né le 2 mars 1934 aux Chutes-Lavie (boulevard Dahdah) - Technicien - A soutenu le GENERAL DE GAULLE en 1968 en répondant à son appel - Ex-membre de « 13 Ecologie » en 1978 - Sympathisant Ecologiste.

Nous lançons un appel solennel à toutes celles et ceux qui, aux élections législatives de 1978, avaient voté pour M. GAZAGNAIRE, de reporter leurs suffrages sur les deux seuls candidats capables de battre le candidat du Parti communiste au deuxième tour. Il y a eu en 1978 sur 49.018 inscrits, 36.021 votants, exprimés 35.309, soit 13.709 électrices et électeurs qui ne se sont pas intéressés pour choisir un candidat ; cette fois-ci, nous vous le demandons du fond du cœur : ALLEZ VOTER. A toutes et à tous, MERCI.

Le programme que nous défendrons pour vous

- **La Liberté de l'enseignement privé :**
  Le respect du choix des parents ainsi que des élèves, par le maintien des écoles privées.
- **Les mères au foyer :**
  Le SALAIRE EGAL à 70 % du MINIMUM GARANTI, à partir de 3 enfants.
- **La révolution fiscale :**
  SUPPRESSION DE L'IMPOT SUR LE REVENU. C'est possible ; il faut accroître l'impôt sur la consommation de luxe et taxer la fortune. PROTECTION de la petite épargne (indexation).
- **Le droit à l'emploi :**
  PLAN NATIONAL DE FORMATION
  — Possibilité de retraite plein à 60 ans, protection de l'emploi agricole.
  — Mesures économiques et fiscales en faveur de la création d'entreprises.
- **Les citoyens responsables :**
  PARTICIPATION EFFECTIVE à la gestion de leur entreprise, à la vie de leur région.
- **La sécurité pour chaque citoyen :**
  LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS DE TOUS ORDRES. Protection des personnes âgées et Surveillance des sorties d'Ecoles plus nombreuses. **Expulsions de FRANCE des Etrangers** s'étant rendus coupables sur notre sol de délits punis par la loi.
- **Simplifier la vie :**
  REDUCTION DES DEMARCHES ADMINISTRATIVES. Moins de formulaires, des contacts plus directs, des recours plus faciles.
- **Une France respectée :**
  DANS UNE EUROPE NON-ALIGNEE. Exigence d'une défense cohérente, d'une diplomatie courageuse.
- **La Morale politique :**
  INTERDICTION DU CUMUL DES MANDATS et publications des comptes des partis politiques.
- **La participation :**
  INTERESSEMENT DES TRAVAILLEURS aux bénéfices de l'Entreprise, tel que l'avait souhaité le GENERAL DE GAULLE en 1969.

FAVORABLE MAJORITE PRESIDENTIELLE ELARGIE AU CENTRE

Pourquoi ? Pour qu'il y ait tout d'abord au sein de la Majorité Présidentielle le contrepoids nécessaire à un équilibre politique constitué de femmes et d'hommes démocrates qui ne fassent pas obstruction systématique aux textes de lois qui devront être débattus et votés à l'Assemblée Nationale mais qui, malgré tout, défendront les idées qui leur paraîtront les plus justes, car s'il en était autrement les 14 et 21 juin 1981, qu'il y ait des élus de l'ancienne Majorité ou bien le candidat sortant communiste, la FRANCE deviendrait ingouvernable, ce qu'il faut à tout prix éviter.

D'autre part, il ne faut pas non plus accepter tout ce qui est décidé actuellement, par exemple les déclarations récentes concernant la fin des expulsions de FRANCE des Etrangers n'est pas pour nous satisfaire, et la menace qui plane sur la liberté de l'enseignement privé également. Il faut qu'un débat s'engage là-dessus rapidement.

D'ailleurs, à propos de la Majorité sortante, il est surprenant de voir M. CASTEL s'étant présenté aux Elections Législatives de 1978 avec l'étiquette RPR être le suppléant les 14 et 21 juin 1981 de M. COUSIGNE, étiquette UDF-UNM (je cite « Le Méridional » du 1er juin 1981). Rappelez-vous, au soir du 10 mai dernier, lorsque M. François MITTERRAND a été élu Président de la République Française, à la télévision, l'UDF ne parlait-elle pas de trahison préméditée de la part du RPR alors que le lendemain, sur la même antenne, étaient réunis à nouveau : Roger CHINAUD, Jean LECANUET, Jacques CHIRAC ? Electrices, Electeurs de la 7e circonscription, il ne faut pas croire à leur supercherie, car pour ne citer que la 1re circonscription il y a, comme vous pouvez le constater par vous-même, des élections primaires entre le candidat de l'UDF-UNM contre le candidat RPR-UNM. Qu'est-ce que cela veut dire ? Il faut que de cette consultation électorale très importante apparaisse un centre fort que vous aurez choisi.

Les raisons sont très simples : le 10 mai 1981, les Françaises et les Français ont choisi le changement et M. François MITTERRAND a été élu Président de la République Française, il devient donc le Président de tous les Français et ceci pour sept ans.

Le nouveau Président a su s'entourer dès la composition du premier gouvernement, de femmes et d'hommes dans l'ensemble très capables pour diriger le Pays, avec une intelligence remarquable, il a su faire une ouverture sur le Centre et Centre Gauche, aucun Ministre Communiste n'a été nommé dans ce premier gouvernement. Lorsque je parle d'ouverture, je me permettrais, si vous le voulez bien, de parler et de prendre l'exemple de M. Michel JOBERT, nommé Ministre d'Etat, chargé du Commerce Extérieur. Ancien secrétaire à l'Elysée avec le **Général de GAULLE,** ensuite Ministre des Affaires Etrangères avec **M. Georges POMPIDOU,** tout le monde en France et même à l'étranger se souvient avec quelle rigueur politique, quelle clairvoyance, quelle ténacité il a su défendre et mener à bien les intérêts de la Nation à cette époque-là. Rappelez-vous, M. Henri KISSINGER ne lui a-t-il pas lui-même rendu hommage ? Il avait été écarté injustement du pouvoir pendant le septennat qui vient de s'achever.

Ayant personnellement combattu à ses côtés lors des Elections Législatives de 1978 ainsi qu'aux Elections Cantonales de 1979 sous l'étiquette Mouvement des Démocrates et ayant obtenu un des meilleurs scores sur le Plan National en 1978, je peux me permettre de m'en référer présentement. M. Michel JOBERT, Ministre d'Etat dans la Majorité Présidentielle, saura mener à bien, encore une fois c'est certain, la mission qui lui a été confiée, il a toujours su faire passer les intérêts de la FRANCE avant ses propres intérêts...

C'est pourquoi je rejoins l'homme pour qui j'ai une profonde admiration, avec qui j'ai fait mon apprentissage politique et je continue envers et contre tout à lui rester fidèle. Me considérant comme un démocrate et me situant plutôt au Centre, je rejette d'une façon absolue les tendances extrêmes d'où qu'elles puissent venir, le totalitarisme, qu'il soit de Droite ou de Gauche, est à écarter.

La conclusion : C'est pour cette raison que, dès le premier tour, j'ai besoin de vous tous, il faut m'apporter vos suffrages, pas une voix ne doit manquer pour battre au deuxième tour le candidat du Parti communiste, qui arrivera certainement en tête au premier tour ; dans ce cas, le report de toutes les voix du premier tour se reporteront automatiquement pour celui qui sera favorable à la Majorité Présidentielle et non pour le candidat de la Majorité sortante.

Pour le changement, dans le respect des LIBERTES et des INSTITUTIONS

DES LE PREMIER TOUR, VOTEZ UTILE POUR LE DEUXIEME TOUR

votez Henri ROCHE

VU : LE CANDIDAT

Imprimerie Lestrohan - Le Rhône - Marseille